

Services régionaux: les citoyens de la Péninsule payent la facture la plus salée

La Péninsule acadienne paie-t-elle trop cher les services de sa commission de services régionaux? C'est ce que l'on pourrait penser à la lecture du rapport de Pierre-Marcel Desjardins et André Leclerc sur l'état des finances municipales, déposé en décembre.

Bernard Haché

bernard.hache@acadienouvelle.com

Les CSR tirent leurs revenus de diverses sources. Les transferts gouvernementaux en sont une; les ventes de services aussi. Enfin, les municipalités doivent ultimement verser leur part. C'est ici où la Péninsule acadienne se démarque.

Des 12 CSR que compte la province, celle qui dessert la Péninsule acadienne (CSRPA) reçoit de ses membres les contributions les plus importantes par habitant. En 2023, les municipalités et le district local lui ont remis 5 058 125\$ ou 109\$ par habitant.

Pour dresser une comparaison, disons que les 11 autres CSR coûtent moins de 50\$ par personne, une différence significative.

Côté revenus, les gouvernements locaux de la CSRPA ont fourni 57,9% des recettes. Aucune autre CSR ne dépend autant de ses membres.

Les 5,06 millions \$ perçus par la CSRPA la placent au troisième rang de la province. Seules les municipalités du Sud-Est et de la Capitale (toutes à 7,68 millions \$ en cotisations) ont contribué davantage. La Péninsule acadienne (46 568 hab.), faut-il préciser, est nettement moins peuplée que les deux autres, qui font respectivement 192 660 et 138 369 habitants.

La note est d'autant plus salée pour la Péninsule acadienne, que cette dernière montre l'assiette fiscale moyenne la plus faible du N.-B. Dans un territoire, essentiellement délimité par Négua et Grande-Anse, les biens fonciers sont évalués à 3,19 milliards \$. En moyenne, ce chiffre n'atteint pas 69 000\$ par habitant.

En guise de comparaison, les onze autres régions ont une assiette fiscale de 72,94 milliards \$, ce qui représente 101 164\$ par habitant.

Ainsi, la population la moins pourvue en propriétés foncières est celle qui débourse le plus pour les services de sa CSR.

DES SERVICES RÉGIONALISÉS

Desjardins et Leclerc ont indiqué dans leur rapport qu'il fallait traiter les chiffres des budgets avec réserve «puisque les services offerts diffèrent d'une région à l'autre.»

Appelée à expliquer les frais élevés de ses membres, la première dirigeante de la CSRPA, Mélanie Thibodeau, a fait écho à cette mise en garde.

«Il est important de comparer et calculer le coût des services offerts à la population tant au niveau local (municipalité) qu'au niveau régional (CSR)», a-t-elle écrit dans un courriel adressé au journal.

La CSRPA, selon elle, offre «une plus grande gamme de services municipaux.» Parmi ceux-ci, a-t-elle ajouté, figurent le service d'urbanisme local, la collecte des déchets, l'aéroport de Pokemouche, le contrôle des chiens, les transports collectifs, l'application des arrêtés municipaux, la Véloroute et l'optimisation régionale en «sécurité incendie».

Ces «services volontaires», a repris la première dirigeante, sont «normalement offerts à l'échelle locale» et valent plus de 32\$ par habitant. Ce qui reviendrait à dire que dans la Péninsule acadienne un grand nombre de responsabilités municipales ont été régionalisées.

Certains chiffres se calculent aisément. Pour l'aéroport de Pokemouche, la CSRPA a recueilli de ses membres un montant de 116 461,15\$, ce qui équivaut à 2,50\$ par habitant.

Les transports collectifs de la Péninsule acadienne, encore naissants, ont été largement subventionnés par Fredericton et Ottawa. L'an dernier, les gouvernements locaux n'ont eu à leur consacrer que 145 000\$, ou 3,12\$ par habitant, une somme inférieure au prix projeté d'un aller-retour en minibus.

Par contre, d'autres calculs s'avèrent complexes parce que Tracadie, la ville la plus peuplée de la Péninsule acadienne (16 043 habitants), gère elle-même des services qui, ailleurs, sont assumés par la CSRPA. Par exemple, la municipalité s'occupe toujours de la collecte des déchets solides. En 2023, elle réservait pour ce faire 418 000\$.

Sur son territoire, le contrôle des chiens n'est pas non plus l'affaire de la commission. L'an dernier, les autres membres ont déboursé à cet effet 46 780\$ ou 1,53\$ par habitant.

Pour le reste, ce serait comme comparer des pommes et des oranges. On ne peut donc, pour le moment, tirer de conclusions définitives, si ce n'est que la Péninsule acadienne s'annonce pour être la championne incontestable, au N.-B., des services locaux régionalisés. ■



André Leclerc



Pierre-Marcel Desjardins



Tracadie, la ville la plus peuplée de la Péninsule acadienne (16 043 habitants), gère elle-même des services qui, ailleurs, sont assumés par la CSRPA. Par exemple, la municipalité s'occupe toujours de la collecte des déchets solides. - Archives

La CSR Chaleur: un cas à part

Quand on jette un regard aux budgets de la Péninsule acadienne et de la région Chaleur, deux territoires voisins, on constatera des écarts importants du côté recettes.

Alors que la CSR Chaleur (CSRC) affiche des ventes de services de 6,56 millions \$, la CSRPA n'a récolté que 2,37 millions \$ à ce chapitre. Toutefois, pour rendre justice à la CSRPA, disons que les ventes de services de la CSRC, en 2023, à 189,95\$ par habitant, constituent - et de loin - le meilleur taux du N.-B. D'autre part, la CSRC n'a exigé de ses membres que 1,7 million \$, contre 5,06 millions \$ pour la première. Si le gisement de la mine Caribou a été abandonné, la région possède aujourd'hui une mine d'un autre genre. Celle-ci a pour nom Red Pine.

L'immense dépotoir qui s'y trouve, outre qu'il est utile à sa propre région, sert trois autres clients majeurs.

Dans un récent courriel adressé à l'Acadie Nouvelle, le directeur des communications de la CSRC, Thomas Lizotte, a confirmé les avantages que Chaleur tire de ces installations essentielles.

«La CSRC étend ses services de gestion des déchets à trois autres CSR, à savoir celles de la Péninsule, du Restigouche et de Miramichi. À cet égard, environ 70% de ses revenus proviennent de ces collaborations.» Red Pine fournit également de l'électricité.

La CSRC profite ainsi de la décomposition des matières organiques qui s'y accumulent. «Cette initiative éco-responsable nous a permis de générer exactement 6120 mégawatts d'électricité en 2023, qui se sont traduits par des revenus additionnels d'environ 700 000\$.» - BH